



LE DÉPARTEMENT

Chambéry, le 20 juin 2023

N/Ref : NS/VP/SD

Madame, Monsieur,

Le Département de la Savoie lance pour la rentrée scolaire 2023 un nouveau dispositif à destination des collégiens savoyards : la carte OKAY Savoie. L'objectif est de permettre aux jeunes qui en font la demande, de pouvoir bénéficier de 100€ par an pour pratiquer des activités sportives, artistiques et culturelles sur le Département.

Vous êtes un partenaire potentiel de la nouvelle carte OKAY Savoie !

### **Concrètement, qui est éligible au partenariat ?**

Le partenaire doit être localisé en Savoie, et proposer des activités localisées elles-mêmes en Savoie.

Les achats éligibles au dispositif sont les suivants :

- Adhésion à une association sportive
- Adhésion à une association artistique ou culturelle
- Dépense d'accès à un équipement sportif public (patinoire, piscine, ...)
- Dépense d'abonnement annuel à la pratique d'une activité sportive, artistique ou culturelle (hors matériel)
- Dépense d'accès à un site culturel ou scientifique (musée, expositions, médiathèque)
- Dépense liée à la participation à un événement sportif, artistique ou culturel en Savoie (match, spectacle, théâtre, concert, cinéma)
- Dépense de librairie : ouvrages et jeux de société à l'exception de jeux vidéo, de fournitures.

Vous pouvez dès à présent, vous inscrire sur la plateforme [okay.savoie.fr](http://okay.savoie.fr) et profiter en tant qu'acteur sportif, culturel, ou associatif de cette opportunité sans précédent.

Il vous sera demandé de renseigner quelques informations relatives à votre structure ainsi que les achats que les collégiens pourront faire auprès de vous.

.../...

.../...

Les bons plans ou actus proposés seront visibles sur la plateforme et l'application mobile de tous les collégiens. Grâce à une carte interactive, ils pourront vous géolocaliser et découvrir ce qui leur est proposé.

Les jeunes pourront utiliser leur porte-monnaie numérique chez les structures partenaires à partir du 7 septembre 2023.

Concrètement, comment se passera le paiement avec la carte OKAY Savoie ?

- 1) Le collégien vous présente son QR Code (sur la carte ou l'application mobile).
- 2) Grâce à l'application mobile « OKAY Savoie – Smart TPE », vous scannez le QR Code et entrez le montant à payer.
- 3) Le collégien tape son code PIN pour valider le paiement.
- 4) L'application Dialog produit la facture qu'elle envoie directement au Département et vous êtes remboursés.

Le fonctionnement est simple et nous sommes certains qu'une offre de 400€ sur la totalité de la scolarité du collégien leur donneront envie de profiter au maximum des offres que vous, partenaires, pourrez proposer.

Bien évidemment, avec l'équipe de la nouvelle Carte Okay, nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

En espérant vous compter parmi nos nouveaux partenaires,

Bien cordialement,



Nathalie SCHMITT  
Vice-présidente déléguée à  
la Jeunesse et aux Collèges  
Conseillère départementale du  
canton d'Aix les Bains 1